



**Déclaration liminaire CAEN
du lundi 7 juillet 2025
de la CGT et de la CGT Educ'action Nantes**



Mesdames et messieurs les membres du CAEN,

Nous déplorons une nouvelle fois l'envoi très tardif de la convocation au CAEN ainsi que des documents de travail.

Depuis plusieurs semaines, le gouvernement prend prétexte du contexte international anxiogène pour multiplier les coups bas et les attaques contre les travailleur·euses et les plus précaires. « *On va devoir revisiter nos priorités nationales* ». Cette petite phrase lancée par E.Macron résume à elle seule la volonté d'une réorientation des dépenses publiques vers la défense et une réduction drastique de celles pour les Services publics et la protection sociale. E.Macron propose une nouvelle hausse du budget de l'armement allant de 40 à 80 milliards... À l'heure de la fin du « *quoi qu'il en coûte* », le président décide de ne pas inclure ces dépenses militaires dans la règle des 3% pour ne pas « *augmenter* » la dette ». On pourrait exiger une telle « *exception* » pour l'École, priorité vendue depuis 2017... L'urgence n'est pas d'attribuer plus d'argent à la guerre et à l'armement. Elle est au contraire à construire la paix et à l'assurer en amorçant la désescalade. L'urgence est de protéger les peuples qui sont les premières victimes de l'impérialisme. L'urgence est d'augmenter les budgets des Services publics pour les renforcer au lieu de les détruire.

La CGT Educ'action réaffirme son total soutien au peuple palestinien et l'urgence de tout mettre en œuvre pour que cesse ce génocide, ce massacre de masse par les bombes et la famine. Cela passe par la reconnaissance de l'existence d'un état palestinien dans le cadre de son autodétermination. La multiplication des conflits armés sert de prétexte à une idéologie militariste et une économie de guerre visant à faire taire les contestations sociales tout en imposant austérité et démantèlement des services publics.

Dans la Fonction publique, les personnels sont touchés par le passage à 90% de l'indemnisation congé maladie ordinaire (pour les 3 premiers mois). Mesure perfide que de faire payer les malades... Quant à la question des retraites, les pseudo-concertations ont très vite montré à quel point les dés étaient pipés depuis le début. L'objectif du Medef et du gouvernement est, avant tout, de nous faire travailler plus longtemps. La réforme Macron-Borne des retraites reste une mesure injuste, basée sur l'empilement de mensonges et imposée contre l'avis de la population. Les partenaires sociaux et la majorité des économistes ont démontré le fait qu'elle ne résoudra pas la situation. Même la Cour des comptes contredit les propos « approximatifs » et anxiogènes du premier ministre Bayrou. Malgré la diversion du « conclave », la réforme s'applique dès 2025 en frappant tout le monde (y compris les

métiers les plus pénibles), en ciblant les femmes et les précaires, en poussant à partir avec des décotes importantes pour celles·eux entré·es tardivement dans l'emploi.

L'urgence reste l'abrogation immédiate de la réforme Macron et le retour à la retraite à 60 ans et 37.5 années de cotisations.

Dans l'éducation nationale, si on a échappé aux 4000 suppressions de postes en 2025, les pertes d'heures dans le 2nd degré et les fermetures de classes dans le 1er degré sont nombreuses. Augmenter le nombre de personnels remplaçants à moyens constants en primaire pousse les DASEN à établir des cartes scolaires violentes (5000 fermetures de classes). Dans les territoires les plus touchés, les mobilisations se multiplient, souvent à l'initiative des parents et des élu·es locaux·ales

Les personnels précaires enseignant·es, ATSS, AESH et AED, qui vivent déjà l'arbitraire, le non-respect de leurs droits et la détérioration de leurs conditions d'exercice, pâtissent de l'austérité et souffrent du mépris institutionnel à leur égard. La CGT Educ'action réaffirme sa détermination dans la conquête de nouveaux droits : statut, titularisation sans condition...

Dans l'Académie de Nantes, Après quelques semaines de mise en place du parcours différencié dit en « Y » en terminale Bac pro, les remontées des établissements de l'académie de Nantes confirment ce que la CGT Educ'action avait prévu.

C'est un naufrage ! Malgré l'investissement des personnels, les épreuves anticipées et les parcours différenciés ont entraîné un décrochage scolaire massif ! Dans tous les lycées professionnels de l'académie que nous avons sondés, l'absentéisme des élèves qui devaient suivre le parcours « poursuite d'études » a été est très important.

La mise en place du parcours en « Y » a été laissée à l'autonomie des établissements et malgré nos interventions pour combattre des tentatives de dérégulation, faire respecter les Obligations Réglementaires de Service, force est de constater que le tout côtoie le n'importe quoi. A chaque établissement son organisation. La CGT Educ'action Nantes a interpellé à plusieurs reprises Mme la Rectrice en soulignant que face à ce dispositif, la CGT Educ'action ne peut accepter les formules toute faite de l'institution du style : « *Faites au mieux !* », « *Nous avons toute confiance dans les équipes* ». C'est en substance les réponses qui ont été fournies à l'occasion du Comité social d'administration de mars. La CGT Educ'action combat cette amputation de l'année de terminale, qui réduit encore les heures d'enseignement et renforce la vision utilitariste de la voie professionnelle. L'avancement des examens ponctuels en mai, la précipitation des CCF qui en découle, l'absence d'aménagement de programme a généré du stress pour les personnels et les élèves. Cette désorganisation et resserrement du calendrier des épreuves a eu également des conséquences pour les services de la DEC et dans les établissements scolaires pour mettre en place les épreuves et les corrections.

La CGT Educ'action exige le retour aux examens fin juin et l'abrogation de l'ensemble des réformes avec une restitution des heures d'enseignement disciplinaire afin de garantir de meilleures chances de réussite aux élèves quelle que soit l'option choisie après le Bac.

Concernant les points de crispation plus locaux, la fermeture de l'internat le dimanche soir au lycée Aristide Briand à Saint-Nazaire s'inscrit dans un contexte de réduction des moyens depuis plusieurs années : perte d'un demi-poste d'AED à la rentrée 2024-2025, suppression de 5 postes de maîtres au pair en 2018, disparition

du poste d'assistant·es social·e, nombreuses heures de cours non remplacées et intendance en crise. Les personnels du Lycée Aristide Briand sont inquiets des conséquences de cette fermeture qui représente un nouveau recul du service public et reflète les insuffisances de moyens affectant tous les services de l'établissement.

Par ailleurs, concernant le lycée Washington-Touchardau Mans, les organisations syndicales académiques CGTÉduc'action, CFDT, FO, FSU, SUD Éducation, SE-UNSA réclament sur la base des faits et des propos relatés lors de la visite de prévention du 26 mai que l'employeur prenne ses responsabilités et protège les agent·es de cet établissement en prenant les mesures qui s'imposent au vu de la gravité de la situation dont ils ont été les témoins. Nous continuons à alerter solennellement que Monsieur le Proviseur ne peut sereinement assurer la prochaine rentrée. Une enquête de l'inspection générale qui nous a été annoncée par Mme la Rectrice lors de la F3SCT du 13 juin n'a toujours pas eu lieu à notre connaissance. Quelles conclusions pourraient-elles être faites d'une telle mission en plein été en l'absence des personnels qui subissent au quotidien les agissements de ce personnel de direction ? Le choix est donc fait de laisser les personnels partir en vacances sans qu'ils et elles ne soient rassuré·es que leurs alertes aient été prises en compte et suivies des faits.

La rentrée est en train de se préparer dans les services déconcentrés qui sont sous tension par manque d'effectifs et de considération de l'expertise des agent·es de terrain. Sur les 27 713 postes proposés, plus de 2 600 postes d'enseignant·es sont restés vacants à l'issue des concours de recrutement cette année encore, malgré la diminution du nombre de postes proposés. Dans notre académie, à l'issue du mouvement des personnels, des postes n'ont pas été attribués. Le recours aux personnels non-titulaires devient la norme avec une dérégulation du mouvement et des affectations à la faveur ou défaveur des chef·fes d'établissement ou de service. Des inquiétudes sur la rentrée concernent également les postes non pourvus notamment dans les matières professionnelles dans certains lycées professionnels où il existe une pénurie de professeur·es par exemple en génie électrique (entre une dizaine en Loire-Atlantique selon notre enquête), en chaudronnerie, et dans d'autres filières. Les élèves de LP dont la majorité sont issu·es de classes populaires ne bénéficieront pas d'enseignant·es formé·es et de la formation auquel ils et elles ont droit.

Un dernier point sur le transfert de CIO, et notamment celui de Rezé vers le site Cabestan sur l'Île de Nantes, sans que les représentant·es des personnels ni les personnels n'aient été informés en amont. Par ailleurs, cette annonce n'a pas pu faire l'objet de mesure permettant aux personnels de participer au mouvement. C'est de nouveau une dégradation du service d'orientation due aux élèves notamment du Sud Loire.

Finalement, la CGT Éduc'action exprime haut et fort son rejet de cette politique austéritaire et réaffirme ses exigences en matière de moyens pour des Services publics efficaces, des revalorisations salariales pour toutes et tous. Elle continue de revendiquer un plan d'urgence pour l'École, avec un budget permettant la création massive de postes, des emplois statutaires pour les personnels précaires.